

Accompagnement éducatif petite enfance : exercer son activité en accueil individuel

Eligible CPF

CAP

100% en ligne



Durée estimée*:

200h
4 mois



Tarif pour les particuliers :

1 190 € TTC



Lieu :

100% en ligne



Démarrage :

A tout moment de l'année



Certification :

Bloc de compétences
Niveau 3 (CAP)

En partenariat académique avec  **Academee**

Accompagnement éducatif petite enfance : exercer son activité en accueil individuel

Vous souhaitez travailler auprès des enfants en accueil individuel ? Grâce à cette formation, devenez un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès d'enfants de 0 à 6 ans à son domicile ou bien au domicile des parents de l'enfant.

Vous deviendrez spécialisé dans le développement de l'enfant, dans le souci constant de sa socialisation et de son autonomie.

Vous serez capable de :

- Organiser votre action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

Vous obtiendrez à l'issue de la formation : 

 **Attestation reconnaissant l'acquisition d'un bloc de**

compétences



Bloc de compétences "Exercer son activité en accueil individuel" du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" niveau 3, enregistré au RNCP sous le numéro RNCP38565 par arrêté du 30/11/2020 publié au Journal Officiel du 12/12/2020

 **Attestation de fin de formation**  **Academee**

(?) : Sous réserve de réussite aux épreuves finales.

Inclus dans votre formation :

- Cours écrits et vidéos à la demande
- Accès illimité à plus de 10 000 classes virtuelles⁽²⁾ en direct et replay
- Accompagnement et suivi pédagogique
- Projets professionnels
- Coaching carrière
- Accès illimité à votre formation pendant 3 ans (contenus et mises à jour)
- Frais de dossier et d'inscription⁽¹⁾
- Garantie Diplômé ou Remboursé⁽³⁾

⁽¹⁾ Hors Diplômes d'État et préparation aux concours.

⁽²⁾ Nombre moyen de classes virtuelles en direct observées sur les 12 derniers mois (organisées majoritairement à partir de 18h)

⁽³⁾ Voir les **CGV Studi**

*La durée en heures et en mois est une durée moyenne estimée pour la réalisation de la formation. La durée de réalisation effective peut être, selon chaque apprenant, inférieure ou supérieure à la durée estimée, sans incidence sur le tarif de la formation. La durée indiquée est donnée à titre indicatif et n'est pas contractuelle. Elle sera précisée lors de votre entretien avec votre conseiller en formation.

** Voir les CGV Studi

Programme détaillé

Exercer son activité en accueil individuel

Organiser son action

- La planification de ses activités
 - Le suivi des stocks
 - L'identification des dangers au domicile
-

Négocier le cadre de l'accueil

- Le projet d'accueil et les échanges avec les parents
 - L'accueil de l'enfant chez l'assistant-e maternel-le agréé-e
 - L'accueil de l'enfant par une personne qualifiée : "Garde d'enfant à domicile"
-

Assurer les opérations d'entretien du logement

- L'entretien du logement
 - Le budget
 - La prévention du risque toxicologique
-

Elaborer des repas

- La diversification chez l'enfant
- La nutrition chez l'enfant
- Les produits alimentaires
- Contaminations alimentaires
- Régime alimentaire
- Education alimentaire
- Les sources nutritionnelles
- Les besoins nutritionnels
- Distribution et aide au repas
- Technologies des équipements
- Les règles d'hygiène et d'utilisation du matériel
- Les techniques de préparation pour enfants

Modalités

Financement :

Salarié, demandeur d'emploi, étudiant, indépendant, quel que soit votre statut, il existe en France de nombreuses solutions pour financer jusqu'à 100% vos projets de formation. Selon votre situation, vous pouvez être éligible à un ou plusieurs dispositifs.

Contactez un conseiller en formation pour tester votre éligibilité et obtenir un financement jusqu'à 100%.

Conditions d'admission :

Pour entrer en formation préparant au Titre visé, le candidat doit :

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation

Expérience professionnelle et stage :

Le stage professionnel, qui vient compléter l'apprentissage théorique, est indispensable à la validation de votre bloc EP3 Exercer son activité en accueil individuel du CAP - Accompagnant éducatif petite enfance. Il est à réaliser dans le cadre d'un accueil individuel **d'enfants de moins de 6 ans** (auprès d'une AMA, à domicile ou en MAM, ou en tant qu'auxiliaire parental-e dans une structure agréée). La durée totale du stage est de 5 semaines.

Examen :

Mois d'examen : Mai, Juin

Lieu : En présentiel (centre d'examen de votre académie)

- **EP3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL**

Cette partie de l'examen permet d'évaluer votre niveau pour tout ce qui concerne l'accueil des enfants à votre domicile, à celui des parents ou en maison d'assistant-e-s maternel-le-s.

Pour les assistant-e-s maternel-le-s agré-e-s : rédaction de votre projet d'accueil, à rendre préalablement à votre Académie, puis épreuve orale de 25 min (présentation et entretien).

Pour les autres candidats : sujet fourni par le jury le jour de l'épreuve, préparation d'un projet d'accueil pendant 1h30 puis 25 min d'épreuve orale (présentation et entretien).

Certification :

Certification : Bloc de compétences "Exercer son activité en accueil individuel" du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" niveau 3, enregistré au RNCP sous le numéro RNCP38565 par arrêté du 30/11/2020 publié au Journal Officiel du 12/12/2020

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale

Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences

Déroulement et accompagnement des formations

Déroulement de la formation

- ▼ **Inscription** et démarrage tout l'année
- ▼ **Possibilité de se connecter de façon illimitée** et à tout moment dans le cadre du complément de la formation et au-delà des heures de formations prévues,
- ▼ **Planning individualisé** en fonction des contraintes de l'apprenant et selon la fin de formation contractuelle (tel que vu avec le conseiller pédagogique et affiché sur la plateforme de formation dans la rubrique planning).
- ▼ Pendant toute la durée de la formation, l'apprenant réalisera **différentes activités d'apprentissage** FOAD portées par la plateforme de formation en ligne et par les applications mobiles mises à disposition par STUDI. Il sera en relation permanente avec l'équipe pédagogique de STUDI et aura accès progressivement à l'intégralité des ressources de cours et aux évaluations.
- ▼ **Accompagnement** à la recherche de stage.

Accompagnement personnel et individualisé, avec :

- ▼ **Un accès illimité** à la plateforme de formation digitale et sur applications mobiles, à l'ensemble des ressources et prestations d'accompagnement, est offert à l'apprenant pendant la durée de sa formation.
- ▼ **Un accompagnement individuel** régulier de la part de l'équipe de l'Education Team : avec l'accompagnement méthodologique et motivationnel par les conseillers pédagogiques de la Student Success et suivi de l'assiduité par les assistants de formation de la Training assistance.
- ▼ **Des formateurs, enseignants et professionnels** choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 24h ouvrées maximum, avec réponse aux forums des cours, messageries privées, animation de live pédagogiques et corrections personnalisées de devoirs.
- ▼ **La première communauté française** d'apprentissage en ligne pour une collaboration et progression entre pairs.
- ▼ **Des applications web et mobiles IOS/Android.**
- ▼ **Un accompagnement personnalisé** vers l'emploi par le Career Center.

Une assistance technique est assurée par le Service informatique pour assister l'Apprenant dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités.

Accessibilité handicap

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations et des examens, ou encore de renforcement des appels de coaching, etc, une équipe de correspondants-référents handicap est à la disposition de l'apprenant via handicap@studi.fr